

## Audit énergétique simplifié en entreprise – Printemps 2021

# Formulaire de candidature

## Informations générales

Nom de votre entreprise :

n° entreprise (BCE) : BE

Adresse du siège social :

Rue		n°	boîte
Code postal	Localité		Commune

Adresse de l'unité d'établissement concernée par la candidature (si différente du siège social) :

Rue		n°	boîte
Code postal	Localité		Commune

Description des activités de votre entreprise :

Personne de contact pour l'appel à candidature :

Prénom, NOM :

Fonction :

Adresse e-mail :

n° de téléphone :

## Informations relatives à vos consommations d'énergie

1. Combien de bâtiments votre entreprise compte-t-elle ?
2. Pour chaque bâtiment, pouvez-vous nous préciser
  - l'affectation (bureaux, espace de vente, logement, restauration, atelier, stockage, autre – à préciser) ?
  - la surface de plancher approximative (nombre de m<sup>2</sup> des différents étages) ?
  - le système de chauffage en place (chaudière au mazout, au gaz, au bois, poêle, chauffage électrique, ...) ?
  - si un système de climatisation est en place ?

	Affectation	Surface de plancher [m <sup>2</sup> ]	Système de chauffage	Climatisation
Bâtiment 1				OUI - NON
Bâtiment 2				OUI - NON
Bâtiment 3				OUI - NON
Bâtiment 4				OUI - NON
Bâtiment 5				OUI - NON

3. Avez-vous une idée de la consommation annuelle en chauffage de votre entreprise ?  
Si oui, quelle est-elle ?
4. Avez-vous une idée de la consommation annuelle en électricité de votre entreprise ?  
Si oui, quelle est-elle ?
5. Avez-vous déjà entrepris des démarches pour diminuer vos consommations énergétiques ?  
Si oui, lesquelles ?

6. Entre le 5 avril et le 12 mai 2021, quel temps êtes-vous prêt.e à consacrer à l'audit énergétique simplifié de votre structure ?  
(Il peut s'agir de votre temps de travail ou bien du temps consacré par un.e travailleur.se de l'entreprise qui gère habituellement les questions énergétiques.)

Aucun	Entre 0 et 4h	Entre 4 et 8h	Entre 8 et 12h	Entre 12h et 16h
<input type="checkbox"/>				

7. Quels sont les critères qui vous permettront de vous sentir prêt.e à réaliser des actions pour économiser l'énergie dans votre entreprise ?

### Informations relatives à l'appel à candidatures

Je confirme avoir pris connaissance des termes du règlement de « L'Audit énergétique simplifié en entreprise – Printemps 2021 » du GAL Pays de l'Ourthe.

OUI – NON

J'autorise le GAL Pays de l'Ourthe à utiliser les données de la société et de la personne de contact renseignées dans ce formulaire. Celles-ci seront traitées exclusivement dans le cadre de l'appel aux candidats pour « L'Audit énergétique simplifié en entreprise – Printemps 2021 ».

OUI – NON

Date :

Signature :